

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 60-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-03

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

L' "Idea Nazionale"

Les manœuvres des nationalistes pour nous arracher la Corse. Un témoignage décisif

Une fois de plus, M. Joseph Caillaux s'est trouvé personnellement devant l'Europe, la France et ses intérêts les plus essentiels.

Les nombreux documents que nous avons publiés déjà établissent fortement : les ennemis de M. Caillaux, ce sont justement les pires ennemis de la France.

Nous les voyons aujourd'hui s'acharner contre l'ancien président du Conseil. C'est avec la même perfidie qu'ils s'attaquaient, naguère, à notre pays tout entier.

Ils veulent perdre M. Caillaux dans l'esprit des Français. Ils tentaient, alors, de discréditer la France devant l'opinion italienne.

Tripliciens de la veille, francophobes de toujours, ils ont été, et ceux qui les connaissent bien craignent qu'ils demeurent toujours, sinon un danger pour notre pays, du moins un danger pour l'amitié franco-italienne.

Nous pouvons ne pas les craindre : ils ne représentent pas plus l'Italie et le peuple italien que les nationalistes de chez nous, ce quartier de neurosténiques, de songe-croûtes et d'aventuriers, ne représentent la France et son peuple.

Mais nous devons les connaître. Nous avons montré ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent.

tre les locataires, l'ensemble des propriétés et l'Etat. Mais ce règlement ne peut avoir lieu qu'après la fin des hostilités.

Il serait imprudent de vouloir faire cesser, par le vote d'une loi de procédure, le régime des moratoires qui assure la tranquillité publique.

L'ordre du jour de la Chambre ne comporte pas la discussion du projet réglant les différends entre locataires et propriétaires. Mais l'on prête au rapporteur l'intention d'en réclamer l'inscription dans une prochaine réunion de la conférence des présidents.

Nous faisons nettement appel au bon sens de ceux qui siègent dans cette commission.

Il leur paraît impossible que la Chambre ne discute pas auparavant des lois, dont l'application doit être immédiate : celle de l'augmentation du taux des pensions pour les veuves et pour les mutilés de la guerre, et celle de la réglementation du travail dans les usines.

D'ailleurs, si la conférence des présidents persévère à vouloir proposer la discussion du projet sur les loyers, un débat serait soulevé en séance, en se conformant au règlement, et la Chambre n'hésiterait pas à se prononcer.

Communiqués

897^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

15 janvier, 15 heures.

Pas d'événement important au cours de la nuit.

Assez grande activité d'artillerie sur l'Avre et entre Aisne et Argonne.

Mackensen en Pologne

Lausanne, 15 janvier. — Sous le titre Mackensen en Russie, la Tribune de Genève écrit :

Le général Mackensen a passé quelques heures à Cracovie, d'où il s'est rendu sur le front de Pologne, où il inspectera les troupes. C'est sur la demande expresse d'Hindenburg que Mackensen s'est rendu sur le front russe.

La Défense Russe

Londres, 15 janvier. — Du Daily Telegraph :

Il est intéressant de noter que Radulesco se trouve à une dizaine de kilomètres à l'est de Focsani et que le Sereth coule à 3 kilomètres plus loin. Cela montre clairement que les Russes, dans cette région, occupent et défendent toujours leurs positions de la rive occidentale.

Pour vaincre

Londres, 15 janvier. — Le colonel Reppington écrit dans le Times : Sur le front occidental, l'Allemagne nous oppose 128 divisions. Le nombre des divisions françaises, anglaises et belges n'est pas encore tel que nous puissions espérer un succès dans une offensive. Nous devrions avoir une supériorité de un à trois. Or, nous sommes loin de l'avoir. Nous devons insister pour qu'on augmente le nombre des divisions anglaises que nous pouvons obtenir en concentrant sur le front occidental la plupart des divisions disséminées ailleurs, ou en copiant le système allemand pour augmenter le nombre total des divisions complètement nouvelles en Angleterre et dans les colonies britanniques.

Les Grèves dans la Métallurgie

UN INCIDENT CHEZ PANHARD ET LEVASSOR

Le bruit s'était répandu que le personnel des usines Panhard et Levassor allait reprendre le travail ce matin. La nouvelle qui était inexacte avait pris naissance dans les conditions que voici :

Hier, à la suite d'une circulaire adressée au personnel par la direction, un certain nombre d'ouvriers et d'ouvrières se rendaient effectivement aux ateliers ; mais à l'issue d'un meeting tenu le matin à la Bourse du Travail, les grévistes décidèrent d'aller en masse les attendre à la sortie.

Quelques incidents se sont produits : il y eut des cris et des boucanades ; la police intervint sans toutefois procéder à une seule arrestation.

La grève continuera jusqu'à ce que le barème des salaires minima soit établi. M. Albert Thomas, ministre de l'Armement s'occupe en ce moment-ci de fixer ce barème et sa décision sera probablement connue à bref délai.

La grève des usines Malicot et Blin continue également ; une réunion a eu lieu cet après-midi à une heure, à la Bourse du Travail.

En Province

JARDIN PUBLIC POTAGER

Rennes, 15 janvier. — M. Jaures, maire de Rennes, vient d'annoncer à la Commission municipale de ravitaillement civil, que les pédoncules du grand jardin public de la ville, « le Thabor », allaient être plantés en pommes de terre et légumes divers.

LA NEIGE

Toulouse, 15 janvier. — La pluie et la neige tombèrent abondamment hier, durant toute la journée.

Dans le département, la chute de neige est très abondante. A Saint-Girons, la couche atteint 15 centimètres d'épaisseur. On signale le même temps dans toute la région pyrénéenne. — (Haupas.)

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

LE COUPABLE

Après l'admirable discours par lequel M. Klotz démontra, en juillet dernier, que l'effacement du Parlement avait failli mener la France aux abîmes, le rapport de M. Viollette sur les décrets-lois claqua comme un vigoureux soufflet sur la face des antiparlementaires de la grande et petite presse réactionnaire.

A ceux qui accusent le Parlement d'inaction et de lenteurs coupables, M. Viollette riposta par un simple document : la statistique des résultats parlementaires depuis le 1^{er} janvier 1915 :

248 projets de lois ont fait l'objet d'un vote de la Chambre. Or, six de ces projets ont été votés dans la journée même, 13 avant le lendemain soir, 6 avant le sixième jour, 11 avant le dixième jour, 20 avant le vingtième jour, 25 avant le mois, 34 avant la fin de la sixième semaine, 44 avant la fin du deuxième mois, 48 avant la fin du troisième mois, 15 avant la fin du quatrième mois, 13 avant la fin du sixième mois, 13 après le sixième mois.

Donc, 45 projets ont été votés avant le dixième jour ; près de la moitié, 115, ont été votés avant la fin de la sixième semaine ; et 207 avant le troisième mois.

Mais le rapport Viollette n'est pas seulement une justification décisive du Parlement, il est aussi un réquisitoire terrible. Il montre ce qu'était la situation lorsque, par ses commissions, le Parlement « a pris connaissance de la vérité ».

Et voici ce qu'après six mois d'absolutisme gouvernemental, le Parlement constata :

- 1. Les usines fermées pour la plupart et tous les spécialistes mobilisés ;
- 2. La fabrication des fusils, néant. Pas

un seul n'avait été construit depuis la déclaration de guerre et les matrices destinées à les confectionner, on ne voulait pas les retrouver ;

3. Les munitions d'artillerie, 25.000 par jour pour quatre mille canons ;

4. Les explosifs, à peine 10 tonnes par jour ;

5. Les canons de gros calibre, que par un parti pris invraisemblable on ne voulait pas utiliser, presque tous enfermés dans les arsenaux ;

6. Sur aucun point du front, aucune réserve.

J'attends avec curiosité les commentaires de la presse antiparlementaire. Mais sur ces faits, dont la matérialité est indiscutable, il ne suffit pas d'épiloguer.

Il y a un responsable. Il faut le rechercher. Il faut le trouver. Qui était à cette époque le ministre de la Guerre ?

Qui avait la direction absolue des services ?

Qui disposait de tous les moyens nécessaires pour ordonner la production, pour effectuer tous les achats ?

M. Millerand.

M. Millerand parcourut en ce moment le pays. Il a périé à Lyon, à Saint-Etienne, à Marseille. Il parcourra cette semaine à Bordeaux, à Nantes, à Rennes. C'est la tournée triomphale.

M. Millerand ferait mieux de se taire et de se cacher.

Il ferait bien surtout de méditer sur l'apostrophe dont le cingla il n'y a pas bien longtemps notre ami Dalbèze : « Vous méritez la Haute-Cour ! »

Miguel ALMEREYDA

LE PROJET SUR LES DÉCRETS-LOIS

Le Rapport de M. Viollette

Des dossiers que M. Viollette a compulsés et dans lesquels sont consignés les travaux de la commission, le rapporteur a pu extraire une lettre singulièrement caractéristique, adressée, à la date du 19 mars 1915 par le général Pedoya au ministre de la Guerre.

Elle a trait à la question de l'armement et plus spécialement à la fabrication des fusils.

De cette lettre, voici le passage qui contenait des constatations aussi indiscutables qu'affligeantes.

C'est une véritable stupeur qu'éprouverait le pays s'il apprenait que, depuis le début de la guerre jusqu'en mars, il n'a pas été fabriqué plus de 250 fusils neufs en tout et pour tout. Il ne comprendrait pas que, en six mois, la direction de l'artillerie n'ait pu organiser la fabrication des fusils dans nos grandes manufactures d'armes, ou dans des manufactures improvisées. Il n'admettra pas davantage que l'on ait attendu des mois pour passer des marchés tels que le marché conclu avec la maison Delaunay-Belleville, dont les livraisons ne commencèrent qu'en novembre 1915, pour ne finir qu'en novembre 1916.

Vos services, il est vrai, prévoient, à partir du mois de juin, une production de fusils 1907 ou de fusils 74 transformés qui dépasserait 40.000 par mois. Mais cette production, même accrue par les marchés actuellement en cours, suffira-t-elle à l'armement des 1.540.000 hommes, le plus grand nombre fantassins, que, d'après vos propres déclarations, le front et les formations nouvelles doivent absorber d'ici au 1^{er} octobre ?

Même si les prévisions de vos services étaient exactes, ne faut-il pas tenir compte de la perte quotidienne des fusils perdus qui s'accroît considérablement les jours de bataille ? Et par surcroît, ne sommes-nous pas fondés à éprouver quelque défiance au sujet des prévisions officielles, alors qu'à la fin de décembre, vos services déclarent à la commission que la transformation de 700.000 fusils 74 serait terminée le 1^{er} juin 1915, et qu'ils nous font savoir aujourd'hui, comme je le disais plus haut, que cette transformation ne sera terminée que fin 1916 ?

Le général Pedoya terminait sa lettre en faisant remarquer combien la situation était grave et combien grande, également, se trouvait la responsabilité du pouvoir exécutif.

Prochainement, les services de la Rédaction du BONNET ROUGE seront transférés 14, rue Drouot (9^e arr.).

Un Espion fusillé

Ce matin, à 7 h. 40, a eu lieu au polygone de Vincennes l'exécution de l'espion allemand Frido von Meyerem.

Condamné à mort une première fois, le 6 septembre dernier, par le premier conseil de guerre de la Seine, il s'était pourvu devant le conseil de révision qui annula le jugement pour vice de forme.

Le 9 novembre, l'espion fut traduit de nouveau devant un autre conseil de guerre, le 9^e, qui confirma la première sentence.

Meyerem était reconnu coupable de s'être introduit dans la place forte de Nice et dans le camp retranché de Paris en dissimulant sa nationalité.

Des lettres écrites à l'encre sympathique avaient été saisies et constituèrent une preuve accablante. Le coupable ne nia pas et entendit l'arrêt sans broncher.

Ce matin, avant de mourir, il demanda le pasteur, s'entretenant longtemps avec lui et marchant d'un pas énergique jusqu'au lieu de l'exécution.

Arrivé là, il embrassa le pasteur qui ne l'avait pas quitté et refusa de se laisser bander les yeux.

A huit heures, l'exécution était terminée.

APRÈS L'ULTIMATUM DE L'ENTENTE

La Réponse Grecque

Elle contient des concessions et des réclamations aussi, tout en prenant acte de la plus vive satisfaction des garanties que l'Entente lui a données concernant sa neutralité, sa politique intérieure, et sur la durée du blocus, le gouvernement hellénique déclare qu'il désire voir cessé tout malentendu. Déplacement des troupes et du matériel, dans les conditions prévues par les notes des 16 et 31 décembre, réparations pour les « malheureux événements » survenus entre marins alliés et troupes grecques, et enfin, acceptation de l'état d'administrateur, pour ces mêmes événements, tels sont les points de l'ultimatum sur lesquels le roi Constantin s'engage à donner satisfaction.

En retour, il espère qu'après cette marque expresse de ses dispositions sincères, les négociations pourront être poursuivies d'un commun accord et dans un esprit conciliant avec le désir de voir se rétablir, d'une manière définitive, une pleine confiance réciproque.

En retour, le gouvernement grec estime que les conditions pour la levée du blocus préconisées par le dernier alinéa de la note du 26 décembre, pourront être considérées comme satisfaisantes.

Cette mesure, dit la réponse, exercera sur l'opinion publique, une influence salutaire.

Enfin, la note se termine sur l'espoir, exprimé par le gouvernement royal, que les Alliés voudront appliquer aux territoires occupés par leurs troupes et notamment aux îles grecques, les mesures propres à rassurer la conscience du peuple hellène.

L'Exécution des demandes des Alliés

Salonique, 12 janvier (retardée dans la transmission). — Le conseil des ministres du gouvernement d'Athènes, après avoir rédigé la formule d'acceptation à la note de l'Entente, la fit remettre le soir même, avant l'expiration du délai de 48 heures fixé par l'ultimatum.

Le transfert des troupes, demandé dans la note du 11 décembre, commença à l'heure où la délégation d'un meeting qui s'est présentée au palais, le roi a déclaré qu'il avait agi uniquement dans l'intérêt de la Grèce. Enfin le conseil des ministres a décrété la mise en liberté provisoire, sous caution, des vénizelistes détenus. — (Radio.)

Les ministres de l'Entente

Salonique, 13 janvier (retardée dans la transmission). — Les ministres de l'Entente d'Angleterre et de Russie n'ont pas encore regagné leurs légations d'Athènes. Ils se trouvent toujours en rade de Keratsini.

Le gouvernement grec vient de monter hautement à Larissa un puissant poste de T. S. F., dont on signale les incessantes communications chiffrées avec Berlin.

Une réponse des vénizelistes

Athènes, 13 janvier (retardée dans la transmission). — Les vénizelistes avaient occupé l'île de Cerigo avant que le gouvernement grec ait répondu à l'ultimatum des alliés.

Dans l'île d'Éubée

Londres, 15 janvier. — On mande de l'île d'Éubée, en date du 9 janvier au « Daily Chronicle », que les forces royalistes grecques ont été augmentées dans l'île. Des approvisionnements ont été envoyés par le pont reliant la Grèce à l'île d'Éubée. Le

mouvement royaliste est dirigé par le général Bairas, la conduite à Salonique a été des plus suspectes. Ce général a fait arrêter de nombreux vénizelistes à Chalcis.

Les Vénizelistes libérés

Londres, 15 janvier. — Du Times : Le gouvernement grec se soumettra sans doute, il donnera à très bref délai une réponse écrite, catégorique, conforme à nos desiderata.

La publication du décret ordonnant la libération des vénizelistes emprisonnés est attendue aujourd'hui lundi. — (Information.)

Le haut commandement grec

Athènes, 13 janvier (retardée dans la transmission). — Un mouvement assez important semble devoir s'opérer prochainement dans le haut commandement. Le général Botinis, commandant du 2^e corps d'armée, vient d'arriver à Athènes. On dit qu'il est destiné à succéder au général Callaris dont l'Entente a demandé le remplacement. — (Radio.)

Faits divers

LE FEU

Un incendie, qui aurait pu prendre des proportions considérables, s'est déclaré ce matin dans le soir de la tannerie Dossin, 108, Grand'Rue, à Villejuif.

L'incendie, dû à une cause purement accidentelle, a fait des dégâts, qui ont évalués à environ dix mille francs, si qu'il ne s'est couvert par aucune assurance.

A BATONS ROMPUS

Pour une fois, par hasard, qu'il m'arrive de commenter un article du Temps, je n'ai vraiment pas de chance ; la Censure surprime impitoyablement mes réflexions. Je me regrette pas sa décision pour mes lecteurs, car, en réalité, ce qu'elle a retranché n'était pas transcendant ; mais je la déplore, en ce qui me concerne ; en effet, sur le moment, j'en ai été assez irrité, et, sur le coup de fouet de la colère, j'ai adjuré le Ciel de me venger ; or, j'ai remarqué que le Destin exauce assez fréquemment mes vœux, et je serais navré qu'il arrivât un malheur quelconque à ces messieurs du Bureau de la Presse, surtout si la Justice immanente leur appliquait la loi du Talion ; les voit-on occupés, eux-mêmes à pour avoir coupé mon texte ?

En tous cas, je renonce à lire désormais le Temps, et surtout à exprimer publiquement des observations sur ses articles.

Je compte me rattraper sur l'Echo de Paris. Un « poilu » m'écrit du front que l'on trouve dans ce journal des choses remarquables et particulièrement une série de méditations funèbres de M. Maurice Barrès. La lettre de mon correspondant est assez amusante, il me semble, pour que je la cite. Au surplus, j'ai éprouvé, dernièrement, en reproduisant une missive de mon oncle Jean Pommer comilien est pratique ce système pour un journaliste à court d'inspiration.

Voici l'épître du « poilu ».

Secteur postal 2569.

« Monsieur Badin,

« Certaines de vos fantaisies me sont tombées sous les yeux. Il y en a quelques-unes qui m'ont amusé. Mais d'autres m'ont affligé. Je suis surtout mécontent de celles où vous vous moquez de notre grand Barrès. Pour avoir de cet admirable écrivain une aussi piètre opinion, il faut ou que vous ne sachiez pas ces articles, ou que vous n'en saisissiez pas le sens profond. Particulièrement, sa série sur les « Diverses familles spirituelles de France » constitue à proprement parler, une œuvre merveilleuse. Quand on lit cela, on croit se promener dans un nécropole ornée des plus magnifiques mosaïques, et celui qui ne désirerait pas mourir, après la vingtième ligne, accuserait une coriacité de cœur avec laquelle l'insensibilité du requin ne saurait soutenir la comparaison.

« Tous mes camarades et moi sommes enthousiasmés et, en quelque sorte, fascinés par la subtilité des citations dont fait usage M. Barrès et des scholies dont il les accompagne. Il n'y en a pas un de nous qui ne considère comme l'objet de nos plus chers desirs de fournir à ce maître l'occasion de nous signaler dans ses pathétiques néologismes. La mort apparaît sous sa plume comme la plus suave maîtresse. Et nous devinons quelle force d'âme doit posséder un homme qui parle avec cette noblesse passionnée du trépas des autres, pour n'avoir point déjà sacrifié sa vie lui-même.

« Il est vrai, comme disait le fossoyeur de mon village, qui se soignait de ses moindres malaises avec la plus grande attention, qu'il est indispensable qu'il reste quelque un pour entermer les autres.

« Il paraît que pour certains gens, « voir Naples et mourir » est le plus ardent des souhaits. Je suis moins romanesque. Ce que je demande, c'est de mourir d'abord et d'être ensuite enseveli dans une phrase de M. Maurice Barrès.

Cette lettre m'a vivement frappé, et je vais maintenant lire assidûment ce recueil de méditations funèbres.

Après m'être divertit jadis de la fameuse « petite secousse », peut-être éprouverai-je moi aussi le « grand frisson » que M. Barrès prodigue à nos poilus.

Monsieur BADIN.

Les Théâtres et la Taxe

M. Leymarie, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, recevra aujourd'hui, vers la fin de l'après-midi, une délégation de directeurs de théâtres.

On parlera dans cette entrevue, et des nouvelles taxes et de la réduction de l'éclairage.

Peut-être M. Malvy, ministre de l'Intérieur, pourra-t-il prendre part à l'entretien.

LES Nouvelles Visites

Le Nouveau Projet

Il y aura des amendements et des accommodements

Un nouveau projet, qui portera la signature du général Lyttelton et de M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est à l'étude. Quand on dit qu'il est à l'étude, c'est qu'il est en cours de discussion au Conseil des Ministres. Demain, en effet, ce projet subira une dernière délibération qui permettra de nous fixer définitivement sur les intentions du gouvernement. Il est vraisemblable que le projet, enfin mis au point, sortira des limbes de la gestation et que l'enfant, mis au jour, sera apporté, par ses pères patrilés, sous les yeux de ces messieurs de la Commission de l'Armée.

QUELQUES PRECISIONS

D'ores et déjà, on sait que le projet assentant à une nouvelle visite tous les exemptés et réformés jusqu'à la classe 1896, c'est-à-dire jusqu'à la réserve de l'armée territoriale.

En somme, nous voilà reportés au principe des idées essentielles sur la question du général Gallieni, sous l'égide du lendemain du vote de la loi Dalbèze. Seuls, les réformés n. 1 et les réformés n. 2 pour blessures de guerre depuis le 31 décembre 1914, qui, eux, avaient été compris dans le projet du général Roques, échappent — justement d'ailleurs — à une nouvelle visite. Les adversaires de toute nouvelle révision n'ont donc pas lieu de chanter victoire et de se féliciter des résultats acquis. Dans ce journal, où depuis huit mois nous avons combattu dans l'intérêt général du pays, tout projet de récupération de mandats ou de dispenses, nous ne nous rayons pas de mots et nous réitérons pas à trouver que le projet du général Lyttelton ne nous satisfait pas plus que le projet de son prédécesseur au ministère de la Guerre.

DES COMBATTANTS ? NON ! DES BUREAUCRATES, PEUT-ÊTRE

On a dit que si la proportion des combattants récupérables sera infime, du moins celle des hommes propres au service auxiliaire, sera importante. Toute la question est là ; les bureaux militaires, où M. Le bureau régit en matière d'incorporation de la vie civile ne sont pas plus utiles là où ils sont actuellement que dans les emplois indéterminés ou se morfondent encore des milliers et des milliers d'auxiliaires mal utilisés.

Avant de laisser récupérer de nouveaux auxiliaires, avant de jeter la perturbation dans la vie économique du pays, avant de désorganiser notre commerce et notre industrie en les privant de la main-d'œuvre indispensable et qui devient de plus en plus rare, il faut que le Parlement soit assuré que ces auxiliaires récupérables sont réellement nécessaires à la Défense nationale et que les hommes qui vont être attachés à l'agriculture, à l'école, au commerce et à l'industrie, vont contribuer dans la mesure de leurs moyens et de leurs forces à la défense du pays, une fois qu'ils seront militaires.

Nous examinerons demain les détails du projet, les contradictions qu'il soulève, puis la question des sursis d'appel et celle des engagés spéciaux.

Jacques LANDAU.

L'Endormi depuis la Marne

Perigueux, 15 janvier. — Le soldat Hatman, endormi depuis 29 mois, et qui était en traitement à Périgueux, vient de quitter cette ville pour Paris, où il sera examiné par des médecins spécialistes, son cas présentant le plus vil intérêt.

Soit même, qui assistait à l'hôpital, l'accompagnant dans son voyage qu'il effectuait dans un lit spécial en osier, placé dans une civière.

Depuis quelques jours, Hatman remuait plus facilement et se retournait dans son lit comme un dormeur ordinaire. Lorsqu'il avait assez des aliments liquides qu'on lui faisait absorber, il le manifestait en détournant la tête. — (Radio.)

